

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2440

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Bouzidoune Mohamed

Date de naissance :

5/12/1981

Adresse :

A 3

Tél. : 0678285694

Total des frais engagés : 29575 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

**Dr. BEHIAYE Michamed**  
Médecin Généraliste  
Lot. Al Farah Doha Imm. 19 Appt. 2  
RDC Bd. Haj Fateh Hay Oulfa  
Casablanca - Tél: 0522 65 00 18

Cachet du médecin :

20-09-2023

Date de consultation :

Bouzidoune Mohamed Age :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 21/09/2023

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20-09-2023			20000	Dr. BEHATE MOHAMED Médecin Dentiste - Dr. Behate Hay Oulfa Lot. Al Fath - Héritat Hay Oulfa RDC 20 - Casablanca - Tel: 0522-650018 INPE: 091017989

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SOUJANE Groupe K, Rue 154 N° 572 El Oulfa - Casablanca Tél. : 05 22 89 09 63 I.C.E : 0005002460000	20/09/23	995,50

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G D B	<input type="text"/>
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				<input type="text"/>
</				

# DOCTEUR MOHAMED BEHATE

Diplômé du Centre Hôpitalo-Universitaire

Ibn Rochd à Casablanca

Ex-Médecin Interne des Hôpitaux d'El Jadida

Ex-Médecin aux Forces Armées Royales

Médecine Générale

# الدكتور محمد بحات

خريج المركز الاستشفائي الجامعي

ابن رشد بالبيضاء

طبيب داخلي بمستشفيات الجديدة سابقا

طبيب بالقوات المسلحة الملكية سابقا

الطب العام

Casablanca, le : ٢٠ - ٠٩ - ٢٠٢٣

الدار البيضاء. في:

Dr BORIDOUNE Mohamed

~~١١ - Digoxine 0.25  
46,00~~

~~١٥ mn Zoledro 100 mg  
1 gtt x 21 x 10~~

~~٢١ - Eugen 20 (1820)  
144,50~~

~~1 gtt x 21 x 10~~

Dr. BEHATE Mohamed  
Médecin Généraliste  
Lot. Al Farah - Addoha, Imm. 19, Appt N° 2 RDC, Bd. Laimoun Hadj Fateh Extension Oulfa  
Casablanca - Tel: 0522 65 00 18

PHARMACIE SOUFIANE  
Groupe K Rue 154 N° 23  
El Oulfa - Casablanca  
Tél: 05 22 89 09 63  
I.C.E: 000500246036

جريدة الفرج الشخصي - العمارة 19 الشقة 02 الطابق السفلي، شارع الليمون الماج فاخ امتداد الالفة - ليساسفة 20190 الدار البيضاء

Lot. AL FARAH - Addoha, Imm.19, Appt N°2 RDC, Bd.Laimoun Hadj Fateh Extension Oulfa, Lissasfa 20190 Casablanca

Tél.: 05 22 65 00 18

35,00 x 3

31. ~~100~~ 19

52

19 x 31 x 31

T = 295,50

DR. BEHATE Mohamed  
Médecin Généraliste  
LOT. Al Farah Doma Iram, 19 Appt. 2  
RDC Bd. Haj Fateh Haj Oulifa  
Casablanca - Tel: 0522 66 00 18

35,00

LOT:3162  
PER:03-26  
PPV:144DH50

35,00

LOT 222732 1  
EXP 08 2027  
PPV 46.00

35,00

PHARMACIE 50  
Groupe K, Rue 154 N° 22/25  
EL Oulfa - Casablanca  
Tel: 05 22 89 09 63  
I.C.E: 000500246000026